



Affaires Sociales

EI MAA TAPU FENUA ITI
EI FAITO ITE MAITAI NO TE TAATO
EI MAA OHIPA PAPU

- UNE TERRE
- UNE EDUCATION
- UN EMPLOI

CONFERENCE DE PRESSE

DU 29 octobre 2009

Nous souhaitons interpeller les décideurs de ce pays et informer la population quant à la situation de notre service et particulièrement sur les difficultés d'application de nos missions principales notamment en matière de promotion de l'autonomie et la protection des personnes vulnérables, de cohésion sociale, d'exercice de la citoyenneté, de prévention des exclusions.

Nous intervenons sur l'ensemble de la Polynésie soit une zone aussi vaste que l'Europe, auprès de toute la population quelque soit la nature de ses difficultés personnelles, familiales, sociales et ce sans distinction discriminatoire.

A titre d'exemple, nous intervenons auprès des mineurs en risque et en danger, auprès d'adultes en difficulté d'insertion, auprès des couples et des parents en crise relationnelle grave, auprès des personnes âgées, personnes handicapées...

1- Constats sociaux actuels

La crise économique que le pays comme le monde entier traverse aujourd'hui touche la population que la DAS a en charge. 3000 cotisants de moins à la CPS cette année, des licenciements économiques qui entraînent de nombreuses

familles dans la misère sociale absolue avec toutes les conséquences parallèles : logements non payés, surendettement, tensions au sein des familles, désœuvrement des jeunes sans emploi qui sombrent dans la délinquance etc....

A titre d'exemple, à la date d'aujourd'hui, les travailleurs sociaux remarquent une augmentation de 20 % de demandes d'aides alimentaires en plus qu'à la même date l'an passé.

De plus en plus de personnes se présentent à nos permanences dans l'espoir de recevoir une aide en nature (alimentaire ou loyer dans la plupart des cas)

2- Les missions supplémentaires

- Depuis février 2009, la DAS est devenu le « guichet unique » des crèches et garderies (Cellule « Etablissement d'accueil de l'enfance ») qui porte sur les agréments, les suivis et les recensements des structures, traitements des aides financières etc.. Actuellement deux personnes sont chargées de cette cellule en contrat à durée déterminée jusqu'au 31/12/09 renouvelable jusqu'au 28/02/10 maximum.

- La loi de pays du 06/10/09 qui régit les accueillants familiaux (ex familles d'accueil) et qui prévoit la régularisation ou de nouveaux agréments pour environ 350 familles. Un seul travailleur social à plein temps et un psychologue à ½ temps seront chargés de réaliser les enquêtes dans un délai de deux ans.

- De plus en plus de familles suivies ayant des impayés de loyer cumulés depuis des années et menacées d'expulsion. La DAS se doit de recevoir ces familles et de leur proposer des ~~....solutions~~ RIEN ! foyers d'hébergement pour SDF souvent pleins, pas de logements à faible loyer libres, problèmes fonciers. A titre d'exemple, nous recevons des personnes qui peuvent avoir 2 à 3 millions de francs d'impayés de loyers à l'OPH

3- La Protection des publics vulnérables

- L'enfance maltraitée : A l'heure où nous fêtons le 20^{ème} anniversaire des droits de l'enfant, environ 900 signalements d'enfants en danger ou en risque sont arrivés à la DAS à la date d'aujourd'hui. Des foyers d'accueil trop souvent pleins, les travailleurs sociaux ont en moyenne 50 situations à suivre chacun.

- Les personnes âgées et handicapées adultes : une équipe de travailleurs sociaux trop réduite pour un travail de qualité.

Pour toutes ces missions de plus en plus nombreuses et délicates, aucune création de poste depuis 2008 et aucune de prévue en 2010.

4- Les moyens

- Rénovation, mise aux normes d'hygiène et de sécurité, facilités d'accès aux personnes âgées et handicapées voire construction de locaux de plusieurs antennes du service (Mahina et Taravao, entre autres)

- Achats de véhicules de service et divers matériels de bureau.

Or, nous apprenons qu'à l'étude qui sera soumise à l'Assemblée de la Polynésie française, une baisse de 15 % du budget de fonctionnement est prévue.

Les travailleurs sociaux sont de plus en plus démoralisés dans leurs interventions, ayant l'impression que leurs actions ne servent à rien. Faute de moyens, ils ne peuvent travailler que dans l'urgence et non pas dans une prévention et un suivi de qualité.

Quatre ans après notre dernière grève du 15 novembre 2005, nous lançons un véritable cri d'alarme aux décideurs de notre pays.

Quelques chiffres :

La Direction des affaires sociales intervient à l'aide des Fonds d'Action Sociales RSPF et RNS qui couvrent plus de 70 000 personnes en 2008 (55 000 au RSPF et 15 000 au RNS) selon les chiffres CPS en décembre 2008. Le Fonds d'Action Sociale RSPF s'élève à environ 1 milliard 4 F-(source rapport d'activité DAS 2008)

En ce qui concerne la protection de l'enfance, la DAS intervient auprès de tous les enfants quelque soit leur couverture sociale. En 2008 environ 3000 enfants sont suivis dont environ 800 sont placés en famille d'accueil ou foyer.

85 agents sociaux sont sur le terrain répartis en 9 circonscriptions d'action sociales

- Papeete
- Faaa
- Punaauia-Paea
- Papara-Teva I Uta- Taiarapu
- Mahina-Hitiaa o Te ra
- Pirae- Arue
- Moorea –Maiao
- Iles sous le vent
- Marquises-Tuamotus Gambiers- australes (7 agents en tout répartis sur tous les archipels)

5 postes complets pour les personnes âgées et handicapées adultes sur les circonscriptions

2 agents à la COTOREP (adultes handicapés), dans l'attente d'un autre recrutement